**41ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(7-18 novembre 2022)**

**Afrique du Sud**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 16 novembre 2022 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de l’Afrique du Sud pour la présentation de son rapport.

La France prend note des mesures prises par les autorités sud-africaines en matière de respect des droits de l’Homme. La France encourage les autorités sud-africaines à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1. poursuivre l’élaboration et la mise en œuvre des mesures nécessaires pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes sur l’ensemble du territoire, à travers la poursuite de la mise en œuvre des plans nationaux pertinents et en ratifiant la Convention d’Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ;

2. ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

3. poursuivre les efforts engagés pour faciliter l’accès de tous les enfants à l’éducation et ratifier le Troisième protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant ».

Je vous remercie./.